DÉPARTEMENT **ILLE-ET-VILAINE**
ARRONDISSEMENT **REDON**
CANTON **BAIN DE BRETAGNE**
COMMUNE SAULNIÈRES (35)

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260903-2609-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	13
VOTANTS :	14
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. BABIN-TOUBA Ludovic**, Maire.

Date de convocation : 28 août 2026.
Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, ROUX Guillaume, AYOUB Leïla, CID Jacqueline, KERBOAS Chloé, MORAT Jules, DENIEL Franck, LACIRE Ludovic, RATTO Ceyliane.
Absent(s) excusé(s) : MM. LE GUEHENNEC Laurent (pouvoir à M. DENIEL Franck), ANTIN Séverine.
Absent(s):
Secrétaire de séance : M. MORAT Jules est désigné secrétaire de séance. Il est assisté par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

.Décisions du maire au titre des délégations du Conseil Municipal (article L2122-22 du CGCT)

.Décision 260901 : Dans le cadre de ses délégations permanente ou spécifique de signature, M. le Maire a passé les commandes suivantes :

- La réparation du toit de l'école auprès de l'entreprise MOQUET-PELTIER pour un montant de 26 611. 37 € HT.
- Des cloisons de séparation pour les toilettes de l'école auprès de l'entreprise LDM pour un montant de 1 137. 16 € HT.
- Des panneaux de clôture auprès de l'entreprise CAPP WEST pour un montant de 701 .50 € HT
- 13 brasseurs d'air auprès de l'entreprise CREATE pour un montant de 1 949. 46 € HT.

.Décision 260902 : Monsieur le Maire a accepté la quittance définitive de GROUPAMA pour le sinistre du toit de l'école arraché. Le montant est de 27 192. 10 €.

.Décision 260903 : Monsieur le Maire a octroyé une concession trentenaire dans le columbarium.

.Décision 260904 : Monsieur le Maire a effectué le virement de crédit suivant :

Objets : **Travaux et acquisitions école**

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2131 (21) - 26 : Bâtiments publics	38 000,00		
2135 (21) - 42 : Installations générales, agence	-41 000,00		
2188 (21) - 26 : Autres immobilisations corpo	3 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	**0,00**	**Total Recettes**	

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA .

Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents